

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 025\_2026**

**Séance du lundi 27 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six,  
Le lundi vingt-sept avril à dix-neuf heures et trente minutes ;

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la salle René Cassin, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, à la suite de la convocation du 10 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché en Mairie et sur le site internet.

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; Mr Philippe BLERVAQUE, Mme Virginie VASSEUR, Mr Eddy ROLIN, Mme Yaëlle DEPUTDT, Maire-adjoints ; Jacqueline CAVELIER ; Fabrice BARROO ; Franky SALON ; Catherine GOEDGEBUER ; Sandrine BILLIAU ; Guillaume DOUBLET ; Kelly CORNARD ; Claire FAES ; Alexis QUIRET ; Clément WALBROU ; Conseillers municipaux

Étaient absents excusés : /

Secrétaire de séance : Virginie VASSEUR  
a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**Fin de séance : 20h50**

**L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :**

**OBJET : FISCALITE 2026****VU :**

Le Code général des impôts,

La loi de finances pour 2021 publiée au Journal officiel du 29 décembre 2019 entérinant la suppression progressive de la taxe d'habitation jusqu'en 2025 ;

Le souhait de maintenir les taux de d'imposition de la fiscalité de la commune pour cette année,

L'état 1259 « Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales » pour 2026 ci-annexé (Annexe),

**Le Conseil Municipal,**

**Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint ;**

**Et après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité de :**

**(15 voix POUR)**

- **FIXER** les taux d'imposition pour 2026 comme suit :

		<b>BUDGET 2026</b>
<b>Taxe sur le foncier bâti</b>	Base	787 700
	Taux voté (en %)	36.40
	<b>Produit (en €)</b>	<b>286 723</b>
<b>Taxe sur le foncier non bâti</b>	Base	78 200
	Taux voté (en %)	47.21
	<b>Produit (en €)</b>	<b>36 918</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	Base	37 900
	Taux voté (en %)	18.08
	<b>Produit (en €)</b>	<b>6 852</b>

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

**Jocelyne DURUT,**

Maire d'HAVERSKERQUE





COMMUNE : 293 HAVERSKERQUE  
 ARRONDISSEMENT : 59 DUNKERQUE  
 TRÉSORERIE OU SGC : S.G.C. DE HAZEBROUCK

N° 1259 COM (1)

TAUX  
 FDL  
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	779 006	36,40	115,05	787 700	286 723	36,40	2 86 723
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	77 618	47,21	136,74	78 200	36 918	47,21	36 918
Taxe d'habitation (TH)	41 302	18,08	74,10	37 900	6 852	18,08	6 852
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	330 493		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)			Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	715 927	

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	8	9	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : <input type="checkbox"/>
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)			
Taxe d'habitation (TH)			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			
	Produit total souhaité		
	330 493 =		
	Produit total de référence (total colonne 5)		

Total des produits attendus

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		0		8 006	1 624	60 774	120 332	11

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	190 736	
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	330 493	
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026		521 229



À LILLE  
 Le 17 MARS 2026  
 Pour la Direction des Finances publiques,  
 FRANK MORDACQ

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215902933-20260427-025\_2026-DE



COMMUNE : 293 HAVERSKERQUE  
 ARRONDISSEMENT : 59 DUNKERQUE  
 TRÉSORERIE OU SGC : S.G.C. DE HAZEBROUCK

N° 1259 COM (2)

TAUX  
 FDL  
 2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES	
<b>Taxe foncière sur le bâti :</b>		<b>Taxe foncière sur le bâti :</b>			
a. Personnes de condition modeste	383	a. Par le conseil municipal		a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	31 258	b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	0	<b>Taxe foncière sur le non bâti :</b>		c. Centrales photovoltaïques	
d. Logements sociaux et longue durée	0	a. Par le conseil municipal		d. Centrales hydrauliques	
<b>Taxe foncière sur le non bâti :</b>	7 180	b. Par la loi (terres agricoles)	32 459	e. Centrales géothermiques	
<b>Taxe d'habitation :</b>		c. Par la loi (autres)	47	f. Transformateurs électriques	
a. Dotations pour perte de THLV		<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>		g. Stations radioélectriques	
b. Dotations pour recentrage THRS	443	a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres	
c. Mayotte	>>>	b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes	
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>		<b>3. BASES DE TAXE D'HABITATION</b>		<b>5. RÉFORMES FISCALES</b>	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	17 400	a. TVA compensant la TH	>>>
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	20 500	b. TVA compensant la CVAE	0
c. Locaux industriels		c. Correction des bases THRS	-3 602	c. Coefficient correcteur	1,419681
d. Autres allocations		d. Correction des bases THLV	>>>	d. Taux FB commune 2020	17,11
		e. Correction des bases MTHRS	>>>	e. Taux FB département 2020	19,29
<b>6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX</b>		<b>6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH</b>		<b>6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE</b>	
<b>6.1. TAUX PLAFONDS</b>				<b>Taux moyens pondérés des taxes foncières de</b>	
Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :	Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)	au niveau :
		national 12	14	15	a. National
	départemental 13	14	15	16	b. Communal
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	117,15	2,10	115,05	<b>Taux maximum :</b>
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	144,83	8,09	136,74	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
Taxe d'habitation (TH)	23,67	87,98	13,88	74,10	b. Taux maximum de la majoration spéciale
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	
<b>6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...</b>				<b>Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique</b>	
a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>	a. Taux moyen départemental	26,96		
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>	b. Taux maximum de la majoration	2,70		

Envoyé en préfecture le 30/04/2026  
 Reçu en préfecture le 30/04/2026  
 Publié le >>>  
 ID : 059-215902933-20260427-025\_2026-DE  
 25,32